

LA PASSION SELON SAINT MATTHIEU

CHACUN DES QUATRE ÉVANGILES comporte un long récit de la Passion de Jésus. Le cadre d'ensemble y reste le même et les principaux épisodes se retrouvent dans chacun d'entre eux, mais, comme c'est normal, chaque évangéliste rapporte à sa façon la tradition qu'il a reçue ou les souvenirs qu'il a gardés. Si l'Église n'a pas fondu les quatre évangiles en un seul, c'est pour ne rien laisser perdre des faits et de leur interprétation. Par exemple, saint Luc est le seul à nous citer les paroles que Jésus adressait pendant le chemin de croix aux femmes qui l'accompagnaient en se lamentant et à en se frappant la poitrine (Luc 23, 27-31), il n'y a pas à suspecter là une invention de l'évangéliste, mais c'est plutôt qu'il y avait tant à retenir de ces moments intenses que seule une infime partie en a sans doute surnagé. Mais, grâce à Dieu ! nous en avons encore assez gardé pour notre édification. Nous voyons par cet épisode encore assez gardé pour notre édification. Nous voyons que, loin d'être le témoin impuissant de son échec, Jésus reste, jusqu'au bout, maître de la situation : « ma vie nul ne la prend, c'est moi qui la donne ! »



Nous sommes à présent dans l'« année Saint Matthieu » et c'est donc son récit qui est retenu pour le jour des Rameaux 2026. Quelle belle occasion de redécouvrir celui dont l'évangile (sans doute écrit d'abord en hébreu ou en araméen) a été si longtemps le plus utilisé par les chrétiens, probablement parce qu'il était aussi le plus complet !

Tout suggère qu'il a présenté la Passion comme une confrontation dramatique entre le monde pécheur et le Christ : après le « discours eschatologique » des chapitres 24-25, nous arrivons au

procès dont Jésus sort vainqueur et justifié par la Résurrection (chapitres 26-27). Les deux instances judiciaires, juive puis romaine, qui ont condamné Jésus se révèlent en définitive dans leur profonde injustice : Caïphe, dans sa précipitation pour obtenir une sentence de mort, convoque une session du sanhédrin alors qu'il fait encore nuit (cf. 27,1), ce qui est contraire à toutes les règles et, pour provoquer la sentence, il ne procède pas au décompte des voix, il recourt à un vote par acclamation parfaitement illégal. Quant au procès devant Pilate, représentant pourtant du

droit (ce droit dont Rome était si fier !), il n'est qu'une caricature : Pilate cède à la pression des grands prêtres et, tout en reconnaissant Jésus comme innocent, le livre à la mort en se lavant les mains. La mort du Christ en croix est donc en réalité le jugement du monde, de sa vanité, de sa profonde corruption !

Et puis il y a l'après-mort que Matthieu est seul à mettre en valeur de cette façon-là : le jour qui fait place aux ténèbres, le rideau du Temple qui se déchire en deux, un tremblement de terre qui survient, des morts qui ressuscitent et qu'on voit même dans la rue. Sans qu'on puisse exactement savoir à quels phénomènes réels renvoient ces notations, le sens est clair : avec la mort du Christ commence à se manifester le renouvellement du monde : le culte d'Israël touche à sa fin, le cosmos lui-même est ébranlé, les enfers commencent à relâcher leurs proies...

Voilà de quoi élargir notre contemplation de la sainte Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ !

Michel GITTON

Dimanche 29 mars
Messe à 11 h 15